

# Le fléau du tabac

## Médiatrice

Véronique Maurus

A-t-on le droit d'être partial, si c'est pour la bonne cause ? Ainsi posée, la question paraît incongrue et sa réponse évidente : non, bien entendu, un journaliste ne doit pas sortir de son rôle d'observateur, quel que soit le dessein poursuivi. Oublier ce principe ouvre la porte à tous les abus : lutter contre la guerre, par exemple, est certes louable mais ne saurait autoriser à exagérer ou à taire les faits, à s'abstenir de les vérifier, à relayer sans recul la propagande, bref à désinformer.

En pratique, la réponse est moins claire. Tout dépend du sujet. Le principe, qui semble évident pour la guerre, l'est paradoxalement moins pour la santé publique. Prenons le tabagisme. Il n'est pas question, ici, de le défendre ; simplement d'examiner la manière dont il est traité dans nos colonnes. Car, si une

« bonne cause » fait l'unanimité, c'est bien celle-ci.

Dénoncé (à raison), dès le début des années 1980, par un noyau de médecins renommés puis par tout le corps médical, politique et médiatique, le tabagisme est passé, en quelques années, du statut de vice à celui de fléau. Après avoir inspiré la loi Evin de 1991, la campagne antitabac a pris une autre dimension avec la notion de tabagisme passif ; elle a abouti, en 2007, à l'interdiction de fumer dans les lieux publics, élargie, en janvier 2008 à tous les hôtels, cafés et restaurants.

Le Monde a relayé ce combat légitime depuis l'origine. « Nous avons porté et aidé à imposer ce mouvement sanitaire », assure Jean-Yves Nau, responsable des questions médicales depuis 1980. De fait, les méfaits du tabac ont été beaucoup plus exposés dans nos pages que ceux d'autres fléaux comme l'alcoolisme, l'obésité, le stress au travail, ou même les drogues dures. En témoigne notre base de données : au mot « tabagisme », elle compte 1 024 articles, quand « haschich » n'en totalise que 586 et « stress au travail » 57.

Il est devenu courant d'écrire, dans un simple article d'information, non « le tabagisme », mais « le fléau du tabagis-

me ». Il est vrai que le tabac, contrairement à l'alcool, soutenu par le lobby viticole (comme les aliments sucrés par l'industrie agroalimentaire), ne fait plus guère débat, faute de défenseur audible. « On a, vis-à-vis du fumeur, une attitude vaguement raciste : on ne lui donne plus la parole », note Gérard Courtois, responsable des pages « Débats ».

Jusqu'ici, les lecteurs adhéraient largement. « Adhéraient », car, depuis le début de l'année, quelque chose a changé. Comme si, la campagne de prévention ayant réussi au-delà de toute espérance, il fallait maintenant s'attaquer aux autres poisons et, d'une certaine façon, se garder d'en rajouter sur le seul tabac. « Loin de moi l'idée de contester que le tabagisme passif soit nuisible, écrit, par exemple, Claude Wilquet (Liège, Belgique), mais comment peut-on affirmer que, pour lutter contre le cancer en général, il faut mener une guerre à la seule cigarette ? (...). Il serait grand temps que les agences de recherche sur le cancer s'intéressent d'un peu plus près à toutes les pollutions agressives que nous subissons tous du matin au soir. » Le docteur Pascal Bouher (Besançon) souligne, lui, que « le Conseil national de la modération, créé le 9 novembre 2005 (...), place la santé publique sous la tutelle des alcooliers. Quel scandale ! A peu près au même niveau que celui des buralistes qui se plaignent de ne plus pouvoir intoxiquer les fumeurs ».

D'autre s'interrogent sur la généralisation des interdits. « Cette loi européenne

contre le tabac (...) est ressentie dans toute l'Europe comme une atteinte à la liberté individuelle et collectivement comme une ingérence dans la souveraineté nationale », écrit Dominique Jacob (Hannonville-sous-les-Côtes, Meuse).

Un article paru le 26 février, soit un mois et demi après l'interdiction de la cigarette dans les bistrot, a cristallisé cette réaction. Il était intitulé : « Baisse d'environ 15 % des accidents vasculaires cérébraux. L'interdiction de fumer dans les lieux publics a entraîné une diminution du nombre d'infarctus. » « Céphénomène semble être directement lié aux mesures entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier », notait Jean-Yves Nau. Cet article reproduisait en fait un communiqué de l'OFT (Office français de prévention du tabagisme), dirigé par le professeur Bertrand Dautzenberg, chef de file de la lutte antitabac. Ce dernier, cité, ajoutait : « Il est essentiel de confirmer dans les deux mois qui viennent le bénéfice pour la santé cardio-vasculaire des Français. »

« Pourquoi des informations aussi hallucinantes (...) sont-elles relayées à tout va ? », réagissait aussitôt Yves Belaubre (Toulouse), tandis que Jacques André Widmer (Genève) constatait que « le politiquement correct a réduit la plupart des journalistes au rôle de transmetteur d'une propagande abusive ». Suivait une volée de courriels, trop semblables pour n'être pas suspects, apparemment inspirés par le « Mouvement des fumeurs, non-fumeurs tolérants et commerces conviviaux » (en clair les cafés-tabacs).

Campagne contre campagne ? C'était en tout cas la première fois qu'un débat s'amorçait.

Présenté comme un article scientifique, le communiqué de l'OFT, avait, il est vrai, de quoi laisser sceptique – non sur les chiffres, mais sur leur interprétation. En effet, l'interdiction dans les bistrot n'a pas infléchi la consommation des fumeurs. Son « bénéfice pour la santé » n'aurait donc pu toucher que les non-fumeurs exposés au tabagisme passif, et ce dans les seuls cafés-restaurants – puisque l'interdiction de fumer sur les lieux de travail, un an auparavant, n'avait eu aucun effet mesurable.

« Ces informations coïncidaient avec une action des buralistes et une déclaration ambiguë de Nicolas Sarkozy. Dans le contexte, elles étaient intéressantes », plaide Jean-Yves Nau. Intéressantes, certes, mais rigoureuses ? « Rien ne prouve que les militants antifumeurs ont voulu faire un coup », ajoute le journaliste. Rien ne prouve non plus le contraire. On attend toujours la confirmation, promise par l'OFT « dans les deux mois ». « Il est temps de la demander », admet le journaliste.

A l'heure où le principe de précaution multiplie les interdictions sanitaires, il n'est pas inutile de rappeler qu'il n'est de « bonne cause » que soutenue par des arguments irréfutables, traités avec distance et rigueur. ■

Courriel : mediateur@lemonde.fr

## Conversation de retraités par Hachfeld

OK, LET'S GO FISHING OR SOMETHING...



Ehoud Olmert (ancien premier ministre israélien) dit à Tabo Mbeki (ancien président d'Afrique du Sud) : « Bon. Et si on allait à la pêche ? »

Dessin d'Hachfeld publié dans « Neues Deutschland » (Berlin). cartoons@courrierinternational.com

## Au courrier des lecteurs

### L'épreuve de vérité

On a peu fait le rapprochement entre le coût de la guerre en Irak et celui des subprimes. D'après l'étude codirigée par J. Sitglitz, Prix Nobel d'économie, le coût de la guerre commencée en 2003 devrait se situer entre 1 000 et 2 000 milliards de dollars. Pour éviter d'en payer la facture, il fut imaginé, entre autres, de compenser la ponction ainsi faite sur l'économie américaine par le produit d'emprunts immobiliers généreusement accordés à des familles peu ou pas solvables. Ces emprunts, gagés sur la hausse espérée du prix des logements, et, logique libérale oblige, d'un taux d'autant plus élevé que le risque de non-remboursement était grand, furent ensuite noyés dans des titres au taux de rendement attrayant (...). Nombreuses furent les banques qui se ruèrent à l'assaut de ces produits au taux de rendement alléchant (...). Quel sera le montant des faillites déclarées ou évitées ? On ne prend pas grand risque en prédisant un chiffre de l'ordre d'au moins 1 000 milliards de dollars. Le contribuable américain devra payer l'essentiel de la facture, même si la cupidité de banques étrangères et le statut du dollar en feront porter une partie sur

d'autres. La puissance américaine et le rôle du dollar comme monnaie de réserve ne pourront échapper à l'épreuve de vérité.

René Bouchet  
Eze (Alpes-Maritimes)

### Non à la vengeance

Dix jeunes soldats français ont été tués en Afghanistan. Cette tragédie nous fait prendre conscience de l'incalculable prix d'une vie humaine. Je regrette que lorsqu'il s'agit de talibans tués, notre compassion soit proche de zéro. Le statut éventuel de martyr ne doit pas effacer beaucoup la souffrance et la peur de mourir, on reste toujours des hommes (...). En France, fort heureusement, il faut de solides raisons pour « mourir pour la nation ». Il reste aux autorités à accréditer le mythe de la « guerre juste ». Mais c'est en fait une guerre de vengeance des Etats-Unis qui ne font pas dans le détail. Qu'ils arrêtent leurs guerres et fassent confiance au Tribunal pénal international, pour la poursuite des criminels recherchés, ce qui renforcera la légitimité de ce tribunal et permettra aux Etats-Unis de retrouver leur crédibilité aux yeux du monde. Oui à la justice, non à la vengeance. D'autre part, il est faux de penser que des droits de l'hom-

me et une démocratie peuvent s'établir durablement dans un pays en guerre. Rendons l'Afghanistan aux Afghans, retirons nos troupes et faisons la promotion de nos valeurs de civilisation par voie diplomatique. On n'éclaire pas les consciences à coups de canon.

Jean-Pierre Simon  
Rennes (Ille-et-Vilaine)

### Exaspération

Suis-je le seul à éprouver une profonde exaspération devant cette guerre qui couve chez les chefs au Parti socialiste et qui ne demande qu'à éclater au grand jour ? (...) Une fois le congrès terminé, je crains que la nouvelle direction ne conseille d'attendre sagement 2012, date de la prochaine présidentielle. Et de rester à contempler le pouvoir actuel qui réalise avec quelques années de retard des réformes d'inspiration ultralibérales (...). Sans même évoquer les quelques chevaux de retour qui pourraient profiter de cette période pour intégrer l'écurie de Nicolas Sarkozy. Si on ne veut pas assister à une débandade massive des militants, je crois qu'il serait judicieux de créer rapidement au sein du PS un courant Olivier Besancenot.

Michel Bardet  
Orléans (Loiret)

## RECTIFICATIFS ET PRÉCISIONS

**Pakistan.** Dans l'article sur les tribus pachtoutones des zones tribales pakistanaises (*Le Monde* du 20 septembre), nous avons par erreur fait dire à Mariam Abou Zahab, spécialiste des réseaux islamiques, que « les Wazirs Ahmedzai avaient participé à la victoire de la monarchie afghane contre les Britanniques en 1929 ». Elle indique que, si ces tribus « ont certes aidé Nader Khan contre les Anglais en

1919, les Wazirs ont, quant à eux, participé à la reconquête de Kaboul par Nader, en 1929, contre Bacha-e Saqao, l'usurpateur tadjik ».

**Pierre Moscovici.** Contrairement à ce que nous avons indiqué dans l'article « Au PS, la bataille du congrès s'ouvre sans affrontement direct entre les principaux leaders » (*Le Monde* du 25 septembre), ainsi que dans la synthèse de

« une », M. Moscovici n'est plus député européen depuis 2007.

**Jean-Pierre Raffarin.** Contrairement à ce que nous avons écrit dans la légende de la photographie accompagnant l'article « Au cœur du groupe UMP, l'autre bataille commence » (*Le Monde* du 23 septembre), M. Raffarin n'est pas sénateur des Vosges mais de la Vienne.

GRANDE CAUSE NATIONALE 2008

Pour donner à la recherche, commençons par donner aux chercheurs.

**Pasteurdon**  
Le don sans détour

3227 01 56 196  
pasteurdon.fr

L'Institut Pasteur, c'est plus de 1000 chercheurs et plus de 130 laboratoires qui se mobilisent tous les jours pour votre santé. Alors si vous voulez vraiment aider la recherche, aidez les chercheurs.

Pasteurdon du 20 au 27 septembre 2008

120<sup>ème</sup> anniversaire Institut Pasteur

RTL, France Inter, Europe 1, Nostalgie, RMC, BFM, Actimel, Fondation Le Bonheur Les Mousquetaires, TOTAL